

# COPACAMU 2015

JEUDI 19 & VENDREDI 20 MARS

HOPITAL DE LA TIMONE, MARSEILLE

14<sup>ES</sup> JOURNÉES MÉDICALES  
13<sup>ES</sup> JOURNÉES INFIRMIÈRES  
DU COLLÈGE PACA DE  
MÉDECINE D'URGENCE



## **Organisation des structures d'Urgences face à un risque exceptionnel : Ebola**

Applications locales et régionales,

Dr A. Puget, SAMU 13 CTZ de la zone sud

# Historique

- 28 décembre 2013 cas zéro : Guinée
- Alerte : 19 mars 2014
- 10 avril 2014 : 1<sup>o</sup> avis du HCSP
- Juin 2014 :
  - Adaptation et Mise en place des procédures de prises en charges SAMU, Urgences Nord, MIT
  - Premières formations dans ces services
- Septembre 2014 : Formation EPRUS: transports de patients hautement secrétants
- Octobre 2014 procédures SAMU de France
- Vendredi 24 octobre 2014 livraison des EPI et injonction de formations CORRUS
- Novembre 2015: Mise en place de la cellule EBOLA APHM

# Retours d'expériences

- Diffusion de l'information
  - Message d'alerte CORRUS.
  - Trop de relais
  - Atteindre les effecteurs
  - Contrôle de l'information
- Réactivité des instances :
  - mise en place de protocoles
  - actualisation des protocoles
- Réactivité du système de soins

# Organisation et Textes

- Plan Blanc Elargi
- Formation des professionnels de santé NRBC  
Puis AFGSU 1, 2 et spécialisée
- Plan blanc d'ES et annexe bio
- Entraînements, exercices obligatoires dans les ES
- Cellules de veille des ES, cellules de crises

# Préparation du système de soins

- INSTRUCTION du 15 mai 2014 relative à la préparation du système de santé à la gestion des situations sanitaires exceptionnelles
  - Annexe 1 : Planification de la réponse du système de santé en situations sanitaires exceptionnelles **ORSAN BIO**
  - annexe 2 : Intégration de la réserve sanitaire dans le système de santé ;
  - annexe 3 : Mission des Etablissements de Santé de Référence (ESR) ;
  - annexe 4 : Gestion des moyens tactiques renforçant l'aide médicale urgente ;
  - annexe 5 : Formation des professionnels de santé aux situations sanitaires exceptionnelles.

# Missions de l'ESR

- Appui à l'ARSZ pour le recensement de capacités de réponse aux SSE dans les ES et pour l'organisation des volets ORSAN-BIO et ORSAN-NRC du schéma ORSAN;
- Apporter une expertise technique aux ES (aide à l'élaboration des plans blancs, au développement d'unités fixes de décontamination...)
- Organiser le suivi et la gestion des moyens tactiques de la zone.
- Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre du programme de formation zonal, en lien avec les CESU de la zone de défense et de sécurité.

# Rôle des ES et ORSAN BIO

## Les ES

- ES sièges de SAMU :
  - Mise en place de procédures adaptées:
    - de régulation
    - De prise en charge SMUR
    - Du circuit des Urgences
- Pour tous les ES
  - Information du personnel :
    - Sur le circuit prévu du patient
    - Sur les contre mesures en cas d'accident
    - Formations avec EPI adaptées au risque

## L'ESR

- Même préparation que les ES
- SMUR de l'ESR et transport hautement contagieux
- Service d'urgences adultes et enfant de l'ES siège du MIT : zone tampon
- MIT
- Réanimations de référence adultes et enfants

# Organisation des Formations

- Référents du service évaluent pour le service:
  - le circuit de prise en charge
  - Le nombre de personnes nécessaire, en fonction du risque et de sa place dans le circuit de prise en charge.
  - Nombre de formations nécessaires pour satisfaire les objectifs
- Assurent le suivi des formations et organisent des entraînements
- Font remonter les résultats, les difficultés et les besoins supplémentaires
- Ces remontées permettent de réaliser un document de référence qui ne peut être qu'évolutif avec validation par la cellule Ebola



# Cellule de veille

- Emanation de la commission des admissions et des soins non programmés:
  - Directeur de l'ES ou son représentant
  - Le chef de services des urgences ou son représentant
- Une cellule de veille quotidienne analyse les
  - indicateurs d'activité disponibles
  - les serveurs régionaux de veille et d'alerte.
- La cellule de veille quotidienne confirme des signes de tension dans l'établissement et alerte au directeur de l'ES
- EBOLA est une forme de tension

# Action de la cellule de crise restreinte

- Le directeur réunit la cellule de crise restreinte
  - vérification de la réalité de la crise : à l'intérieur de l'établissement, dans les établissements voisins, dans le département et dans la région ;
  - occupation des lits non recensés, lits non déclarés, lits réservés ;
  - organisation de sorties ou transferts anticipés;
  - réouverture des lits fermés, de jour, de semaine ;
  - réouverture de 1 à 2 lits par service (sans personnels supplémentaires)
  - réouverture de lits avec rappel ponctuel de personnels
  - installation de lits supplémentaires ;
  - transfert de patients vers des structures alternatives selon des conventions préétablies ;
  - déprogrammation ponctuelle : médicale, médico-chirurgicale, médico-technique ;
  - activation d'un plan d'intégration d'étudiants(soins infirmiers, aides-soignants, étudiants en médecine...) pour renforcer les équipes.

# CELLULE COORDINATION EBOLA

- Cette cellule de coordination a mission de :
- coordonner l'ensemble des activités en lien avec la prise en charge des patients suspects ou victimes du virus VFH
- Valider les procédures en les uniformisant dans un souci sécuritaire, de clarté et lisibilité pour
- l'ensemble du personnel
  - Assurer la protection du personnel
  - Assurer la liaison et la communication avec l'ensemble des acteurs institutionnels
- Elle est constituée
  - des directeurs,
  - responsables ou représentants des différents services de l'AP-HM et du CHSCT,
  - sous la responsabilité du Directeur Général et du Président de la Commission Médicale d'Etablissement
- Réunions régulières et mobilisable à tous moments

# DOCUMENT UNIQUE

- Appropriation des procédures adaptés :
  - À l'ES
  - Aux services
- Schéma d'alerte de l'ES
  - Alerte sanitaire
  - Référents SSE
  - Cellule de veille
- Circuit de l'information

# Formation dans l'ESR: pour qui, par qui

- SAMU de l'ESR: tout le personnel de régulation et transporteur est formée par les référents NRBC dans le service :
  - Positif : levée de la réticence initiale , après formations fréquentes évolutives, participatives de proximité.
  - difficultés temps et coût matériel , personnel de nuit
- MIT :le personnel est formé par les référents dans le service
- CESU: Formateurs AFGSU formés par les référents NRBC et les référents maladies infectieuses , permettent de décliner la formation dans les services qui le demandent.
- Comité pédagogique : CESU, référents NRBC, référents infectieux, référents formateurs, référents des services de réanimation et des services d'urgences adultes et enfants
- Validation cohérence par la commission EBOLA

# Contenu des formations

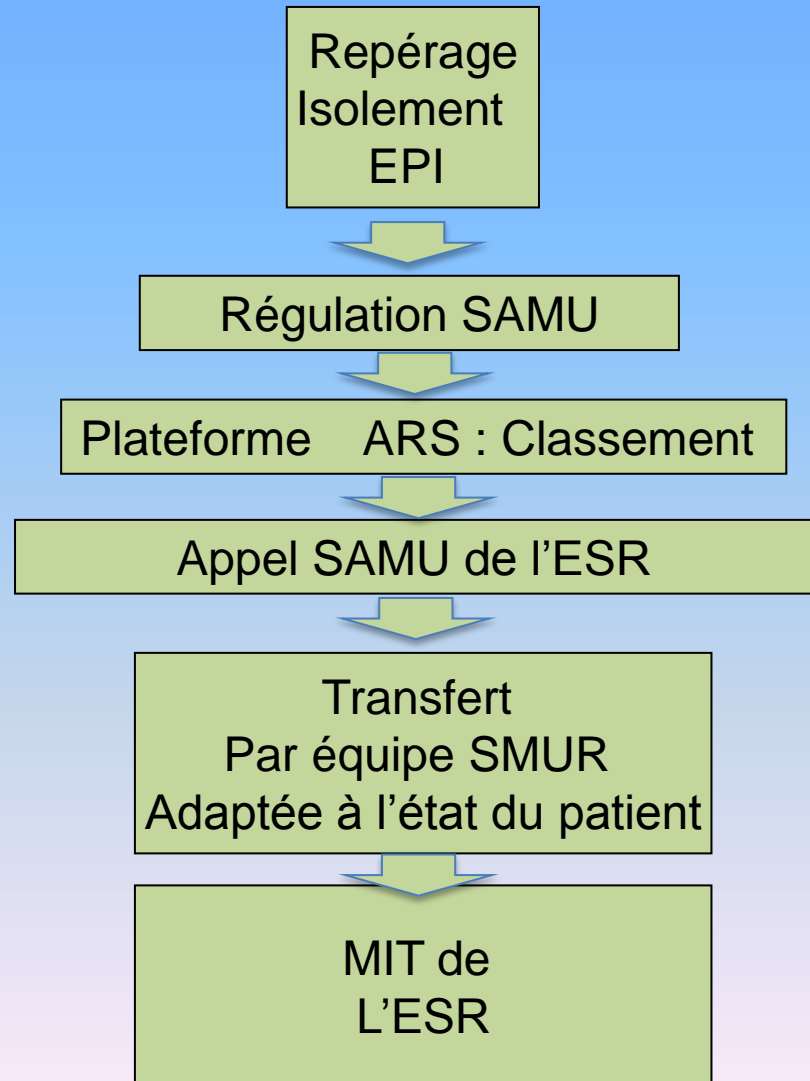
## Référenciel commun

- Rédigé par groupe de travail: CESU, CTZ , référents infectieux.
- Validé par la commission EBOLA
- Diaporama des mesures d'habillage et déshabillage commun
- Formation pratique avec matériel d'entraînement et utilisation des check lists

## Appropriation des techniques

- Organisation du parcours de soins dans l'unité
- Organisation d'entraînement sur le parcours de soins
- Application des procédures et des check lists avec adaptation si nécessaire.

# PRISE en CHARGE idéale



# Les EPI

Patient secrétant  
Catégorie III, Typ 3B/4/5/6.



Exercice ou patient  
Non secrétant  
Catégorie III,  
Type 5/6.  
Non étanche

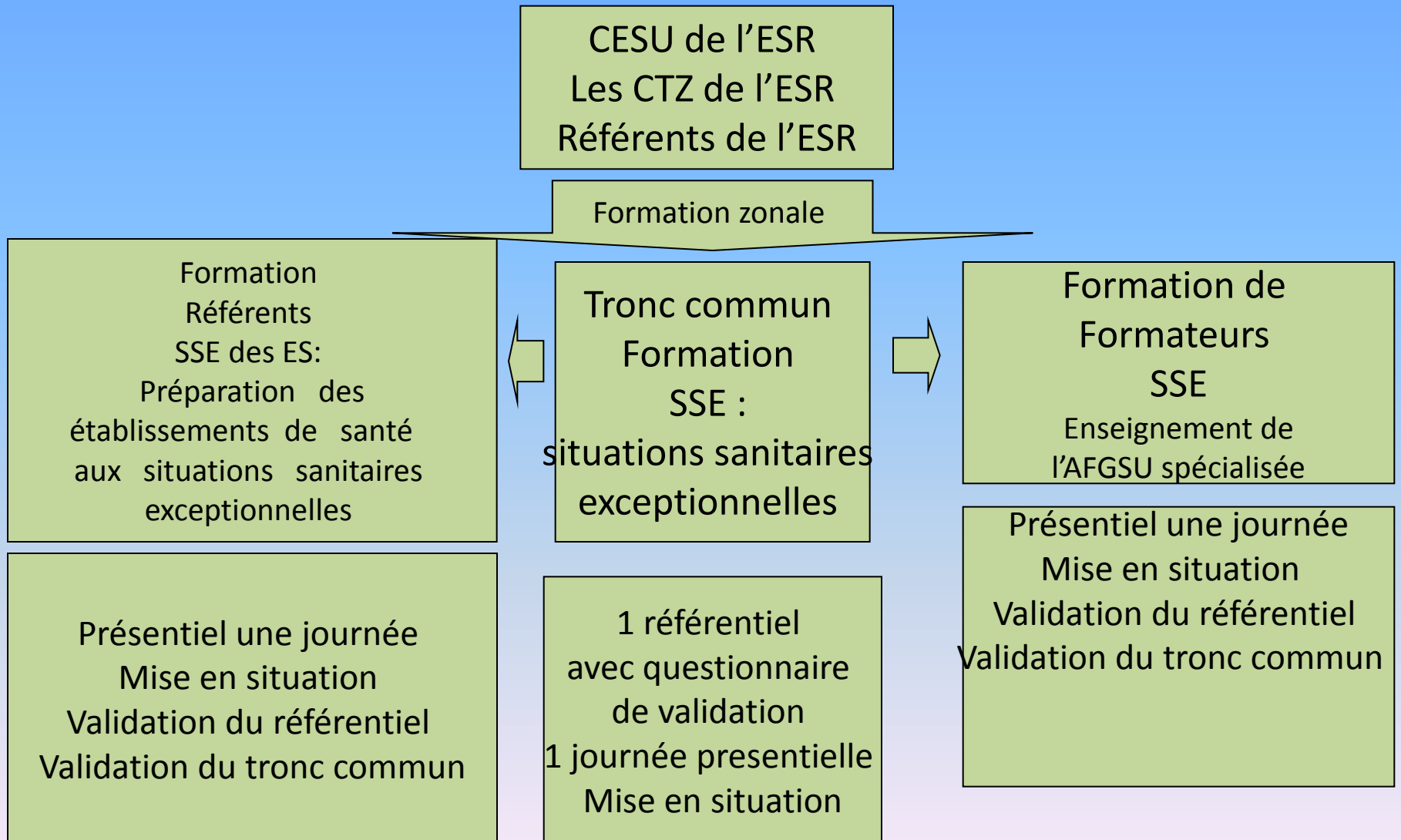
Patient secrétant  
Catégorie III,  
Typ 3B/4/5/6.



# Sarcophage de transport



# Plan formation zonal



# Déclinaisons des Formations

## Evaluation des besoins Référents SSE

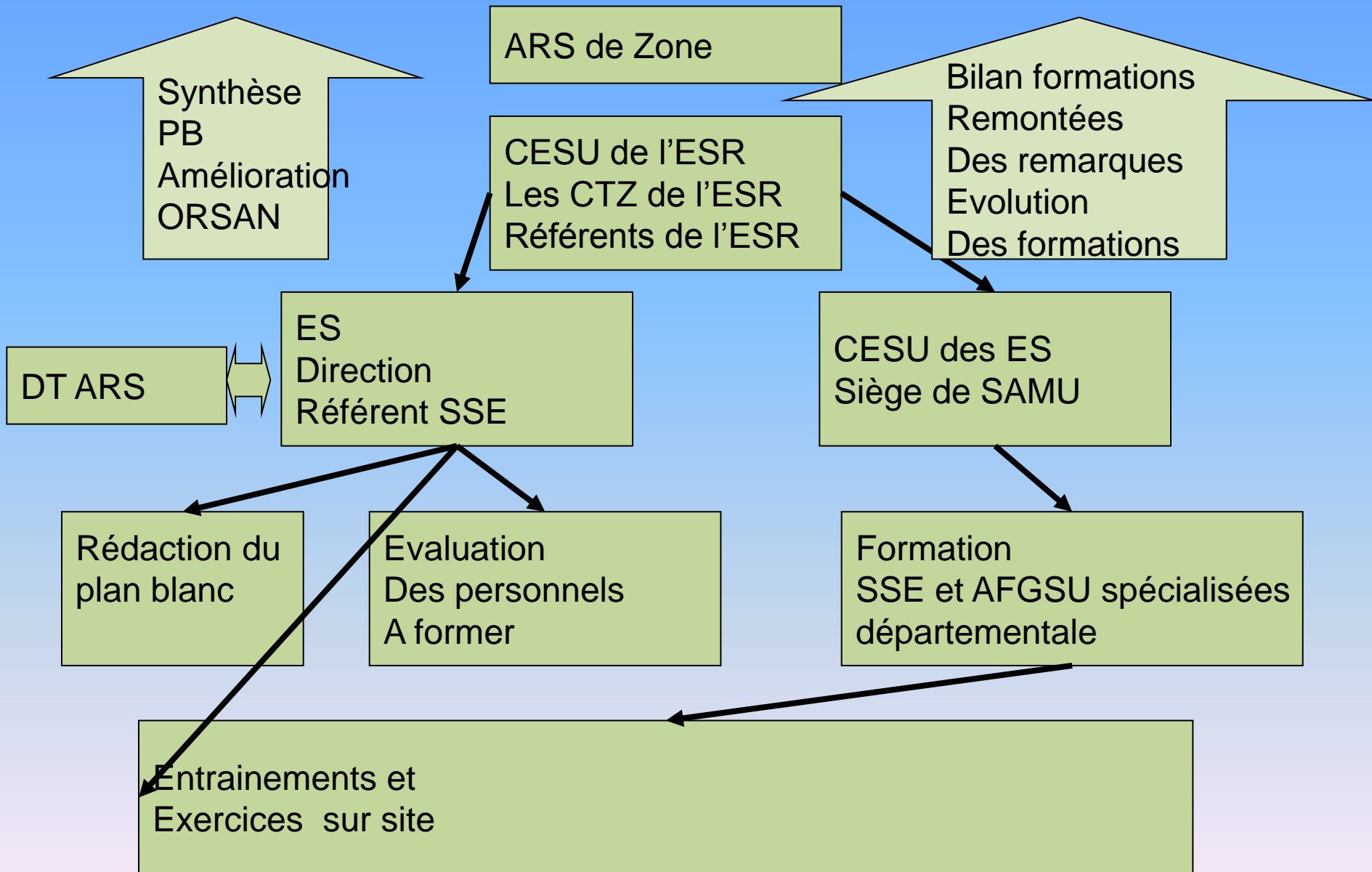
- Adaptée à l'ES
  - Taille et place dans le SROS
  - Plateaux techniques spécifiques
    - Urgences
    - Réanimation
    - Services de maladies infectieuses
    - Pédiatrie
  - Situation:
    - Proximité d'un port, d'un aéroport
    - Insularité
    - Distance de l'ESR

## Formation

### Formateurs AFGSU spécialisée

- Les CTZ , les référents de l'ESR et le CESU de l'ESR adressent aux réseaux de formateurs une mallette pédagogique
- Déclinaison locale des formations
- Sur la bases des directives nationales
  - Ministère , DUS
  - EPRUS
  - HCSP
  - INVS ...

# Un réseau SSE



Merci de votre attention